

RCS : ST PIERRE DE LA REUNION

Code greffe : 9742

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

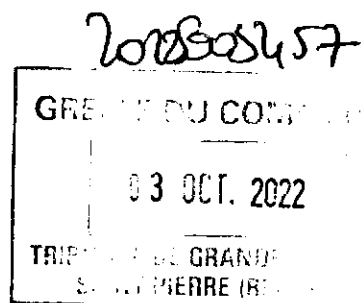
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00445

Numéro SIREN : 514 098 516

Nom ou dénomination : HOLTOM

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2022 sous le numéro de dépôt 5457



SAS HOLTOM

**27 RUE LAMBERT
ZI BEL AIR**

97899 SAINT LOUIS CEDEX

SIRET : 514 098 516 000 16

APE : 7010Z

PLAQUETTE DE L'EXERCICE

OUVERT LE 01/01/2020

ET CLOS LE 31/12/2020



ATTESTATION OU RAPPORT DE L'EXPERT COMPTABLE

SAS HOLTOM

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

**SAS HOLTOM
27 RUE LAMBERT ZI BEL AIR
97899 SAINT LOUIS CEDEX**

Pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	19 230 493 €
Chiffre d'affaires	€
Résultat net comptable	745 245 €

Fait à SAINT PIERRE,



BILAN ACTIF

SAS HOLTOM

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

ACTIF

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel et outillages industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Créances Clients et Comptes rattachés (3)

Autres créances (3)

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des emprunts

Écarts de conversion actif

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

	Valeurs au 31/12/20		Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	31/12/19
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations	18 493 353		18 493 353
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-10 000		-5 000
Autres titres immobilisés	354 827		100 000
Prêts			
Autres immobilisations financières	300 000		300 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	19 138 180		18 888 353
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes	2 210		2 210
Créances			
Créances Clients et Comptes rattachés (3)			
Autres créances (3)	21 490		32 989
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	68 613		123 162
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	92 313		156 151
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	19 230 493		19 044 504

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

SAS HOLTOM

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

PASSIF

	Valeurs au 31/12/20	Valeurs au 31/12/19
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 10 000 000)	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	144 910	144 910
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	585 699	585 699
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 617 831	5 886 009
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	745 245	-186 277
SITUATION NETTE	16 093 686	16 430 341
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 093 686	16 430 341
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 312 524	1 486 234
Emprunts et dettes financières diverses (3)	83 545	59 468
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	61 115	25 507
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	1 679 623	1 042 954
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 136 807	2 614 163
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	19 230 493	19 044 504

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

3 136 807

1 062 370

1 551 793



COMPTE DE RÉSULTAT

SAS HOLTOM

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)						
Montant net du chiffre d'affaires						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	141		10		131	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	141		10		131	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	86 196		84 783		1 413	2
Impôts, taxes et versements assimilés	193		189		4	2
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	10 535		10 005		529	5
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	96 924		94 978		1 947	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-96 783		-94 968		-1 815	-2
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT

SAS HOLTOM

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	930 864				930 864	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 827		1 211		3 616	299
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	935 691		1 211		934 480	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	55 336		50 120		5 215	10
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	55 336		50 120		5 215	10
RÉSULTAT FINANCIER	880 355		-48 909		929 264	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	783 572		-143 877		927 449	645
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	57 827		42 400		15 427	36
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	57 827		42 400		15 427	36
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-57 827		-42 400		-15 427	-36
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-19 500				-19 500	
TOTAL DES PRODUITS	935 832		1 221		934 611	
TOTAL DES CHARGES	190 587		187 498		3 089	2
Bénéfice ou Perte	745 245		-186 277		931 522	500

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS HOLTOM

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ÉVÈNEMENT COVID-19

Ces comptes sont également établis en fonction des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables, relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement COVID-19 dans les comptes et situations clos à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

L'approche ciblée a été retenue.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS HOLTOM

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS HOLTOM

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

SAS HOLTOM

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		18 493 353		
	Autres titres immobilisés		95 000		254 827
	Prêts et autres immobilisations financières		300 000		
		TOTAL	18 888 353		254 827
		TOTAL GENERAL	18 888 353		254 827

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL				
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				18 493 353	
	Autres titres immobilisés		5 000		344 827	
	Prêts & autres immob. financières				300 000	
		TOTAL	5 000		19 138 180	
		TOTAL GENERAL	5 000		19 138 180	



AMORTISSEMENTS

SAS HOLTOM

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
	TOTAL			
	TOTAL GENERAL			

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

SAS HOLTOM

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	300 000		300 000
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	20 700	20 700	
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	790	790	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		321 490	21 490	300 000
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		



ETAT DES DETTES

SAS HOLTOM

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 312 524	1 312 524		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	61 115	61 115		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	83 545	83 545		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 679 623	1 679 623		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	3 136 807	3 136 807		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

EXA SA

Correspondant MAZARS
Société de Commissaires aux Comptes
4 rue Monseigneur Mondon
97400 SAINT-DENIS

Eric VERBARD

Commissaire aux Comptes
150 Ter rue Marius et Ary Leblond
97460 SAINT-PAUL

HOLTOM

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020



commissaire
aux comptes

EXA SA

Correspondant MAZARS
Société de Commissaires aux Comptes
4 rue Monseigneur Mondon
97400 SAINT-DENIS

Eric VERBARD

Commissaire aux Comptes
150 Ter rue Marius et Ary Leblond
97460 SAINT-PAUL

HOLTOM

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 euros
Siège social : Zi Bel Air - 27 rue Lambert - 97450 SAINT-LOUIS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société HOLTOM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{ER} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

EXA SA

Correspondant MAZARS
Société de Commissaires aux Comptes
4 rue Monseigneur Mondon
97400 SAINT-DENIS

Eric VERBARD

Commissaire aux Comptes
150 Ter rue Marius et Ary Leblond
97460 SAINT-PAUL

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits marquants hors Covid » de l'annexe des comptes consolidés concernant la prise de participation dans la société Agglobus »

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens en application des méthodes comptables décrites dans la note « immobilisations corporelles et incorporels » en page 14 de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les modalités d'évaluation des immobilisations comptabilisées au bilan de la société HOLTOM et à nous assurer que l'information fournie en annexe était appropriée.

- **Créances d'exploitation**

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des comptes clients selon les modalités décrites dans la note « créances clients et autres créances » en page 15 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour et avons validé sa correcte mise en œuvre pour la clôture 2020.

- **Impôts différés**

La note « impôts différés » en page 15 et page 16 de l'annexe expose les modalités de reconnaissance des actifs et des passifs d'impôts différés. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquels se fondent ces estimations pour la clôture 2020.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

EXA SA

Correspondant MAZARS
Société de Commissaires aux Comptes
4 rue Monseigneur Mondon
97400 SAINT-DENIS

Eric VERBARD

Commissaire aux Comptes
150 Ter rue Marius et Ary Leblond
97460 SAINT-PAUL

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

EXA SA*Correspondant MAZARS*

Société de Commissaires aux Comptes

4 rue Monseigneur Mondon

97400 SAINT-DENIS

Eric VERBARD

Commissaire aux Comptes

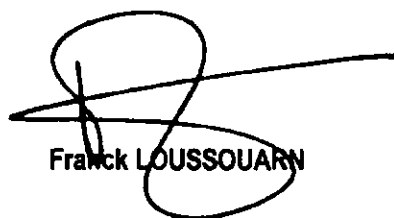
150 Ter rue Marius et Ary Leblond

97460 SAINT-PAUL

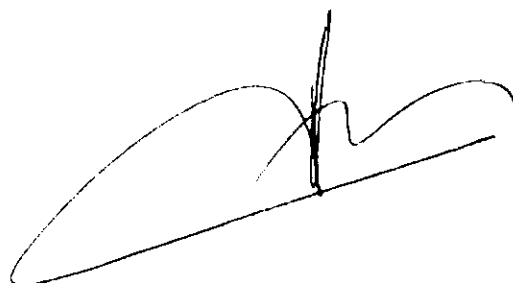
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

A Saint-Denis, le 30 juillet 2021

Les Commissaires aux Comptes

EXA SA

Franck LOUSSOUARN

Eric VERBARD

États financiers

Compte de résultat consolidé

Libellé		2020	2019
Chiffre d'affaires	11	52 933	58 792
Autres produits d'exploitation	12	2 123	1 455
Produits d'exploitation		55 057	60 247
Achats consommés	13	(7 245)	(9 642)
Charges externes	14	(18 719)	(18 548)
Impôts et taxes	15	(1 044)	(1 057)
Charges de personnel	16	(19 981)	(21 164)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17	(7 023)	(7 992)
Charges d'exploitation		(54 012)	(58 403)
Résultat d'exploitation		1 045	1 843
Produits financiers	18	42	66
Charges financières	19	(500)	(745)
Résultat financier		(458)	(679)
Opérations en commun		30	(1)
Résultat courant des entreprises Intégrées		617	1 164
Produits exceptionnels	20	1 177	391
Charges exceptionnelles	21	(799)	(656)
Résultat exceptionnel		378	(264)
Charges d'impôts	22	2 322	1 226
Résultat net des entreprises Intégrées		3 316	2 126
Dotations aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition		(485)	(484)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		195	233
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 032	1 875
Intérêts minoritaires		82	152
Résultat net (part du groupe)		2 950	1 723

Comptes consolidés annexés au rapport
des commissaires aux comptes

Bilan consolidé

Libellé		2020	2019
Ecart d'acquisition	1	1 769	2 297
Immobilisations corporelles et incorporelles	2	44 048	39 833
Immobilisations financières et titres mis en équivalence	3	4 292	2 908
Actif Immobilisé		50 108	45 038
Stocks et en-cours	4	1 051	1 098
Clients et comptes rattachés	6	9 649	9 179
Impôts différés	5	29	100
Autres créances et comptes de régularisation	6	11 661	7 654
Valeurs mobilières de placement	7	322	321
Disponibilités	7	6 318	5 646
Actif circulant		29 029	23 999
Total Actif		79 137	69 037
Capital		10 000	10 000
Primes liées au capital		145	145
Réserves (part du groupe)		14 295	13 456
Résultat net (Part du groupe)		2 950	1 723
Capitaux propres (Part du groupe)		27 390	25 324
Intérêts minoritaires		2 122	2 042
Autres fonds propres		1 056	1 344
Total des capitaux propres		30 567	28 710
Ecart d'acquisition	1		
Provisions		5 221	4 608
Impôts différés	5	2 365	2 262
Provisions et impôts différés	8	7 586	6 870
Dettes financières	9	26 693	20 612
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10	5 296	5 100
Autres dettes et comptes de régularisation	10	8 994	7 744
Dettes		40 984	33 457
Total Passif		79 137	69 037

Comptes consolidés annexés au rapport
des commissaires aux comptes

EXA SA

Correspondant MAZARS
Société de Commissaires aux Comptes
4 rue Monseigneur Mondon
97400 SAINT-DENIS

Eric VERBARD

Commissaire aux Comptes
150 Ter rue Marius et Ary Leblond
97460 SAINT-PAUL

HOLTOM

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020



commissaire
aux comptes

EXA SA

Correspondant MAZARS
Société de Commissaires aux Comptes
4 rue Monseigneur Mondon
97400 SAINT-DENIS

Eric VERBARD

Commissaire aux Comptes
150 Ter rue Marius et Ary Leblond
97460 SAINT-PAUL

HOLTOM

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 euros
Siège social : Zi Bel Air - 27 rue Lambert - 97450 SAINT-LOUIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale constitutive, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLTOM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

EXA SA

Correspondant MAZARS
Société de Commissaires aux Comptes
4 rue Monseigneur Mondon
97400 SAINT-DENIS

Eric VERBARD

Commissaire aux Comptes
150 Ter rue Marius et Ary Leblond
97460 SAINT-PAUL

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Titres de participation

Les titres de participation constituent une part substantielle de la valeur de votre actif. Nous avons donc procédé à l'appréciation de la valorisation de ces titres à la clôture 2020.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

.../...

EXA SA

Correspondant MAZARS
Société de Commissaires aux Comptes
4 rue Monseigneur Mondon
97400 SAINT-DENIS

Eric VERBARD

Commissaire aux Comptes
150 Ter rue Marius et Ary Leblond
97460 SAINT-PAUL

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

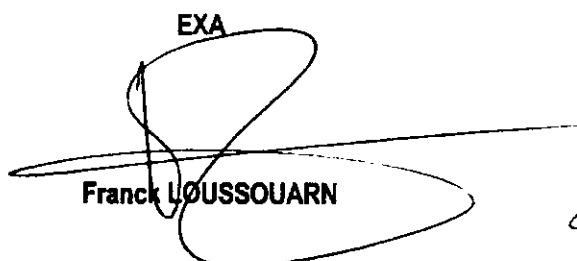
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

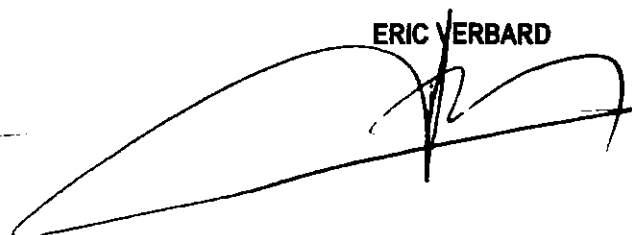
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

À Saint-Denis, le 9 juin 2021

Les Commissaires aux Comptes :

EXA

Franck LOUSSOUARN

ERIC VERBARD


HOLTOM

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 euros

Siège social : 27 rue Lambert

Zone Industrielle de Bel Air

SAINT LOUIS (Réunion)

514 098 516 RCS SAINT-PIERRE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 25 JUIN 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 745 245 euros, de la manière suivante :

- une somme de 37 262.25 €
représentant 5 % du bénéfice, au compte de Réserve légale,
- une somme de 400 000.00 €
aux actions, à titre de dividendes bruts,
- et le surplus, soit 307 982.75 €
au compte "Report à nouveau"

Total..... 745 245.00 €

Conformément au pacte d'actionnaires et à l'article 26 des statuts de la société, il est proposé de répartir les dividendes bruts de la façon suivante :

- Madame Affiza MOOLAND :57 293 €
- Madame Azbilah MOOLAND :65 952 €
- Monsieur Loqman MOOLAND : 64 746 €
- Madame Zoubéda MOOLAND :100 000 €
- Madame Nardéya MOOLAND :70 618 €
- Madame Oummé Roomane DINDAR :41 391 €
- Total :400 000 €



Ce dividende sera soumis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique de 30 %, dont 17.2 % pour les prélèvements sociaux et 12.8 % pour le prélèvement fiscal, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du code général des impôts

Toutefois, les personnes physiques ayant demandé à être dispensées du prélèvement fiscal au titre de l'article 242 quater du Code général des impôts et qui ont choisi de rester imposées au barème progressif de l'impôt sur le revenu, pourront bénéficier de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 §3.2° du Code général des impôts et de la déductibilité de la CSG.

Ce dividende sera mis en paiement dès l'issue de l'assemblée générale par inscription aux comptes courants des actionnaires.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes par action pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Eligible à abattement</u>	<u>Non-éligible</u>
31 décembre 2019	13.23 €	13.23 €	0.00 €
31 décembre 2018	9.53 €	9.53 €	0.00 €
31 décembre 2017	21.61 €	21.61 €	0.00 €

Nombre de voix pour : 68 675

Nombre de voix contre : 0

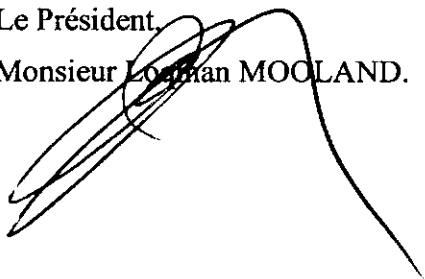
Abstention : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à 68 675 voix pour.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,

Monsieur Lothar MOOLAND.



HOLTOM

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 euros

Siège social : 27, rue Lambert

Zone Industrielle de Bel Air

97450 SAINT LOUIS (Réunion)

514 098 516 RCS SAINT-PIERRE

Rapport de Gestion du Groupe
établi par le Président
et présenté à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 29 janvier 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous présentons le rapport de gestion du groupe HOLTOM durant l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le groupe HOLTOM présente des comptes consolidés depuis le 1er janvier 2010.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes.

EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Le périmètre de consolidation du groupe HOLTOM est composé de 50 sociétés au 31 décembre 2020 :

- 1) SAS HOLTOM
- 2) SA TRANSPORTS MOOLAND OSMANN
- 3) SA SETCOR
- 4) SAS ESCAPAD 'KREOL
- 5) SARL ECOBUS
- 6) SARL TRANSPORTS DES SALAZES
- 7) SAS FORMATOM
- 8) SAS TRANSPORTS MOOLAND
- 9) SARL AURORE



- 10) SCI AUBEPINES
- 11) SCI AQUARELLE
- 12) SCI CAMBAIE 1992
- 13) SCI BELLISIMA
- 14) SCI CREPUSCULE
- 15) SCI LES COCOTIERS
- 16) SCI ETANG DU GOL
- 17) SCI LA BRETAGNE 1997
- 18) SCI L'ECLECTIQUE
- 19) SCI MOOLAND
- 20) SCI OM 1969
- 21) SCI OM 1970
- 22) SCI OM 1974
- 23) SCI SLAF
- 24) SCI CLOS SAINT-JULIEN
- 25) SCI ZOUBEYDA
- 26) GIE ACTIV
- 27) GIE EVOTRANS
- 28) SNC CARINVEST 2004
- 29) SNC CARINVEST 2005
- 30) SNC CARINVEST 2007
- 31) SNC MASCARINVEST 2007
- 32) SNC TRANSPINV 2008
- 33) SNC ECOBINVEST
- 34) SNC CARINVEST 2012
- 35) SNC CARINVEST 2008
- 36) SNC BUSSINVEST 2008
- 37) SNC BUSSINVEST 08
- 38) SNC BUSSINVEST 2009
- 39) SNC CARINVEST 2009
- 40) SNC BUSSINVEST 2010
- 41) SNC CARINVEST 2010
- 42) SNC BUSSINVEST 2013
- 43) SAS START OI
- 44) SAS MF DEVELOPPEMENT
- 45) SAS MATIS
- 46) SASU SSTM
- 47) SAS MAYOTTE CONTROLE SERVICES
- 48) SAS DERICHEBOURG OI
- 49) SAS MOSAIQUE
- 50) SNC SGA OI

Il est rappelé que la société TRANSPORT MOOLAND OSMANN SA, seule filiale de la société HOLTOM, est détenue à hauteur de 93,09 % en pleine propriété. En conséquence, la société HOLTOM a droit à 93,09 % du résultat de l'exercice et des autres capitaux propres.

La méthode de consolidation par palier a été retenue, avec un unique palier au niveau de la société TMO SA. La consolidation des comptes au niveau de ce palier est reprise suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société HOLTOM.



Les sociétés GIE ACTIV, GIE EVOTRANS, SAS START OI, SAS MF DEVELOPPEMENT, SAS MATIS, SASU SSTM et SNC SGA OI ont été intégrées selon la méthode dite « proportionnelle ».

La société SAS DERICHEBOURG OI et ses filiales ont été intégrées selon la méthode dite « mise en équivalence ».

Toutes les autres filiales ont été intégrées selon la méthode dite « globale ».

ACTIVITE DU GROUPE

- Situation et évolution de l'activité du groupe au cours de l'exercice.

Pour la bonne compréhension, les comptes consolidés vous sont présentés pour cet exercice, sous forme simplifiée arrondie au millier d'euros (K€).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires net du groupe s'est élevé à 52 933 K€ contre 58 792 K€ pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la comptabilisation d'autres produits, les produits d'exploitation du groupe se sont élevés à 55 057 K€ contre 60 247 K€ pour 2019.

Les charges d'exploitation au 31 décembre 2020 ont atteint au total 54 012 K€ contre 58 403 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation du groupe ressort pour l'exercice à 1 045 K€ contre 1 843 K€ pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de - 458 K € des produits et frais financiers, il s'établit à un bénéfice de 617 K€ contre un bénéfice de 1 164 K€ pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de + 378 K€, d'impôts sur les résultats pour + 2 322 K€, le résultat net des entreprises intégrées est un bénéfice de 3 316 K € contre 2 126 K€ en 2019.

Après prise en compte de la quote-part des résultats des entreprises mises en équivalence pour 195 K€, de dotations aux amortissements et écarts d'acquisition pour - 485 K€, le résultat net de l'ensemble consolidé est un bénéfice de 3 032 K€.

Après déduction des intérêts minoritaires pour 82 K€, le résultat net est un bénéfice de 2 950 K€ contre 1 723 K€ pour 2019.

Au 31 décembre 2020, le total des dettes du groupe est de 40 984 K €.

Nous vous informons que l'effectif moyen du personnel du groupe est de 757 personnes au 31 décembre 2020 contre 738 pour l'exercice précédent.



Vous trouverez le détail des comptes consolidés dans le rapport annuel de vos commissaires aux comptes.

Nous vous demandons conformément à l'article L 225-100 du Code de Commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

Pour votre information, l'actif immobilisé des deux derniers exercices se présente de la façon suivante :

	2020	2019
Ecarts d'acquisition	1 769 K€	2 297 K€
Immobilisations incorporelles nettes à la clôture	2 019 K€	98 K€
Immobilisations corporelles nettes à la clôture	42 071 K€	39 735 K€
Immobilisations financières nettes à la clôture	1 824 K€	1 824 K€
Titres mis en équivalence	2 383 K€	1 083 K€

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

- Incendie entrepôt SETCOR

Le 10 mai 2021 le bâtiment de la société SETCOR à Cambaie St Paul a été victime d'un important incendie, il a entraîné la destruction de l'atelier, de gros dommages sur la partie « en dur » qui contient les bureaux et la destruction de 2 bus. Le coût estimé est de 1.5 millions d'euros qui sera pris en charge par l'assureur.

- Marché TS TCO

Au cours du second trimestre 2021, le groupe a eu connaissance de la perte de 71 services dans le cadre du renouvellement du marché TS TCO. Puis, le groupe a récupéré 9 services suite à la défaillance des groupements concurrents. Il n'y a pas eu de plan social, néanmoins d'autres mesures ont été mises en place comme le non renouvellement de CDD, la négociation individuelle ayant abouti sur des ruptures conventionnelles.

- Marché TS CIVIS

Le marché du transport scolaire sur le territoire de la CIVIS a été renouvelé à l'identique en 2021 pour une durée de 6 ans.



- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Comme énoncé supra, nous estimons que la perte des services sur le marché du transport scolaire sur le territoire du TCO entrainera une perte d'environ 4.5 millions d'euros.

Par ailleurs, nous estimons que la crise sanitaire continuera a affecter le groupe et entrainera une baisse de chiffre d'affaire de l'ordre de 2 millions d'euros.

- Activité de recherche et de développement

Néant

Le Président.

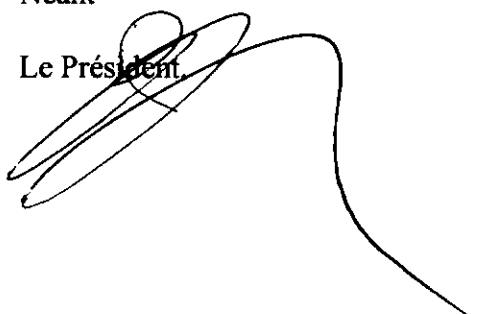


TABLEAU ANNEXE AU RAPPORT DU GROUPE HOLTOM
Exercice clos le 31.12.2020

Les données caractéristiques figurant au bilan de la société TMO SA, seule filiale directe de la société HOLTOM (avant retraitement) sont les suivantes :

	TMO SA
Chiffre d'affaires HT	20 086 205 €
Résultat d'exploitation	- 7 520 €
Résultat courant avant Impôts	1 490 543 €
Résultat Net après Impôt	4 796 678 €
Situation nette avant distribution	19 128 458 €
Prévision de distribution	1 000 000 €
Endettement à plus d'un an	6 395 102€
Endettement à un an au plus	10 864 925 €

G&P LEGAL
128 rue Roland Garros
97400 SAINT-DENIS
TEL : 0.262.30.64.00

Greffé du Commerce - RCS
de Saint-Pierre

FICHE DE TRANSMISSION

DATE	NOM	DOCUMENTS REMIS
20/09/2022	HOLTOM (comptes exercice clos le 31/12 2020)	- texte d'affectation de résultat - rapport du Commissaire aux comptes - comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 - rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés - Rapport de gestion du Groupe - chèque Bnp Paribas n°4887967 de 43,91 €

MERCI DE BIEN VOULOIR NOUS RETOURNER CETTE FICHE DUMENT SIGNED ET DATEE.